RAPPORT INITIAL DE CONTROLE TECHNIQUE

1407254707 - DA 59509181 -Installation cabine de peinture CSAG AUXERRE (89) Gendarmerie des Clairions - 2 avenue de la fontaine Sainte-Marguerite 89000 AUXERRE - AUXERRE

N° D'AFFAIRE : C26207369 N° CHRONO : 2	CE RAPPORT A ETE VALIDE PAR LE CHARGE D'AFFAIRE LE 26/10/2026 **SIGNATURE**	CHANTIER 2 AVENUE DE LA FONTAINE SAINTE MARGUERITE 89000 AUXERRE	 **OBSERVATIONS**

Apave Infrastructures et Construction France, Société par actions simplifiée
sis 6 Rue du Général Audran 92412 COURBEVOIE cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 903 869 071

OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport donne l'avis du contrôleur technique sur les ouvrages concernés par sa mission au stade de la conception, sur la base des éléments transmis et mentionnés au § Documents examinés.
Le dossier examiné a été reçu :
Avant envoi du dossier de consultation des entreprises

MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE CONFIEES

Les missions objet de notre contrat de contrôle technique sont les suivantes :

L	Solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
LE	Solidité des existants
SEI	Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

ETENDUE DES MISSIONS

Conformément à notre contrat, l'étendue des missions est précisée pour les éléments de mission ci-dessous :
L - Sont exclus de la prestation (sauf conditions particulières) :
- les travaux relatifs aux phases provisoires de chantier et les sollicitations associées ;
- l'examen de la solidité des ouvrages au regard des risques naturels à caractère exceptionnel (cyclones, tempêtes, inondations, séismes, avalanches, ...) ;
- les risques liés à une modification des caractéristiques du sous-sol (cas d'exploitation minière en fonctionnement ou d'évolution des caractéristiques du sol du fait de la présence de vestiges miniers ou de carrières) ;
- les risques technologiques (explosion, ...) ;
- l'examen des revêtements de sols ;
- les aménagements spécifiques des activités professionnelles ;
- la contamination fongique, chimique ou biologique des matériaux ;
- les ouvrages et éléments d'équipement relatifs au nettoyage, à l'entretien, à la maintenance des constructions.

LE - Sont exclus de la prestation :
- Le diagnostic préalable des existants affectés par les travaux neufs ;
- L'établissement ou la participation à l'établissement d'un état des lieux concernant ces existants.

SEI - Sont exclus de la prestation :
- La vérification, au regard de la réglementation des ICPE (code de l'environnement livre V Titre I et décrets d'application), des installations classées qui sont incluses dans les établissements recevant du public, à l' exception des installations classées citées dans le règlement de sécurité ERP, les isolements et les intercommunications ;
- La sécurité des personnes pendant toute la durée du chantier ;
- La protection des travailleurs et du public contre les dangers des rayonnements ionisants.
Ascenseurs : la mission ne comporte pas les contrôles réalisés dans le cadre de l'évaluation de conformité en application des articles R134-16 à R134-34 du CCH, ni la vérification de conformité de l'installation existante aux exigences de mise en sécurité des ascenseurs en application des articles R134-1 à R134-5.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES 4
2. DESCRIPTION DE L'OPERATION 5
3. SYNTHESE DES PRINCIPAUX RISQUES DE L'OPERATION 6
4. SYNTHESE DES AVIS 7
5. AVIS AU STADE CONCEPTION 9
6. DONNEES ATTENDUES PAR LE CONTROLEUR TECHNIQUE 15
7. DOCUMENTS EXAMINES 17
8. DIFFUSION 18

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1 OPERATION

1407254707 - DA 59509181 -Installation cabine de peinture CSAG
AUXERRE (89) Gendarmerie des Clairions - 2 avenue de la fontaine Sainte-Marguerite 89000 AUXERRE
CONTROLE TECHNIQUE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire ou autorisation administrative

Nous ne disposons pas de la date de dépôt de la demande d'autorisation administrative.
A défaut nous avons pris en compte une date de référence pour le choix de la réglementation applicable.
Cette date est à confirmer par la Maîtrise d'ouvrage.
Date de référence prise par défaut : 28/04/2026

Selon les éléments communiqués par le maître d'ouvrage

- Date prévisionnelle de début de chantier : 28/04/2026
- Montant prévu des travaux : 350 000 € HT
- Durée prévisionnelle du chantier : 8 mois

Classement réglementaire :

- Lieux de travail : h < à 8m

1.2 MAITRISE D'OUVRAGE

Maître d'Ouvrage : NE PLUS UTILISER - SECRETARIAT GEN
ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
6/8 RUE DE CHENOVE BP 31818
21018 DIJON

2. DESCRIPTION DE L'OPERATION

2.1 DESTINATION DES LOCAUX

Pour l'établissement du présent rapport, la destination des ouvrages portés à notre connaissance prend en compte les usages suivants :
Service public : Militaire, caserne

2.2 DESCRIPTION DU PROGRAMME DES TRAVAUX

Installation cabine de peinture CSAG AUXERRE (89)
Les travaux comprennent :
- Réalisation de fondations pour la cabine de peinture
- Réalisation d'un dallage armé sur terre plein
- Modification alimentation gaz - cheminement en enterré
- Distribution intérieure
- Revêtement de sol carrelé
- Menuiserie extérieure
- Réalisation de sorties en toiture et reprise d'étanchéité
- Réalisation de la distribution électrique CFO/CFA (conservation des TGBT et TD existants sauf TD peinture qui sera neuf)
- Eclairage de sécurité par BAES
- Système de sécurité incendie par alarme de type 4
- Mise en œuvre de chauffage par aérotherme gaz dans l'atelier
- Extension du réseau d'air comprimé
- Distribution plomberie EU/EF/ECS
- Dépose/repose de la climatisation
- Mise en place d'une VMC
- Mise en place d'une ventilation spécifique

3. SYNTHESE DES PRINCIPAUX RISQUES DE L'OPERATION

3.1 MISSIONS COMPLEMENTAIRES RECOMMANDEES

Dans le cadre de la contribution à la prévention des aléas techniques inhérents au projet, nous restons à la disposition du Maître d'ouvrage pour étudier des missions complémentaires non prévues au contrat de contrôle technique.

4. SYNTHESE DES AVIS

4.1 PAR OUVRAGE

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique nos avis sur ouvrage dans le cadre des missions confiées



ENVIRONNEMENT ET GEOGRAPHIE

Diagnostic	



FONDATIONS

Fondations superficielles (ou semi-profondes)	



DALLAGE

Dispositions générales	
Couche de forme	



STRUCTURE BETON

Murs	



OUVRAGES SPECIAUX DE TERRASSE ETANCHEE

Lanterneaux	



MENUISERIES EXTERIEURES

En aluminium ou acier RPT	

4.2 PAR EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les exigences réglementaires potentiellement non respectées sur le projet

SEI - Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE – (R. 4216-21 à 23 et Art 6.3 05/08/1992)

SEI - Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

OBLIGATIONS GENERALES DU MAITRE D'OUVRAGE – (Section I)

5. AVIS AU STADE CONCEPTION

5.1 CODIFICATION DE NOS AVIS

Ceux-ci sont exprimés sous la forme suivante :

Avis Favorables (F) :
Ils sont donnés par rapport aux informations figurant dans le dossier qui nous est soumis. Ces avis seront confirmés en fonction des éléments qui nous seront proposés lors de la phase exécution.

Avis Défavorables (D)
Lorsque les informations figurant dans les documents examinés montrent un risque anormal vis-à-vis d'un aléa technique du fait d'un écart relevé selon les référentiels associés à l'une de nos missions, de la pérennité de l' ouvrage, des dispositions contraires aux règles de l'art, règles de calculs, DTU, normes.

Avis Suspendus (S) :
Lorsque les informations figurant dans les documents examinés sont insuffisantes pour nous permettre de nous prononcer (manque de précisions, ambigüité, absence de document,…). Il deviendra automatiquement défavorable si les précisions demandées et reconnues satisfaisantes ne sont pas fournies dans des délais compatibles avec la réalisation des travaux.

Hors Mission (HM)
Elément ne faisant pas partie des marchés de travaux nous étant communiqués ou hors du cadre de notre mission.

Sans Objet (SO)
Elément Sans Objet dans le cadre du projet

Pour Mémoire (PM)
Exigence réglementaire pour mémoire

5.2 Avis sur les ouvrages

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis	AVIS
ENSEMBLE DU BATIMENT / TOUS LES OUVRAGES		
ENVIRONNEMENT ET GEOGRAPHIE		
Diagnostic	**F**	*Diagnostic structure charpente métallique - n°025-A35-DIAG*, *Diagnostic structure capacité portante dallage - n°2025-A31-DIAG*, *Diagnostic des installations électriques - n°25 1343* Diagnostic des existants **N°O6 - 1** Travaux compatibles avec l'existant
INFRASTRUCTURE		
FONDATIONS		
Fondations superficielles (ou semi-profondes)	**F**	*Etude géotechnique G5/G2 AVP - n°002EW010147-1*, *26009 - DCE - CCTP Lot 01 Démolition gros oeuvres_ind 0* Principe de fondations de la structure métallique de la mezzanine **N°O1 - 2** Fondations pas massifs isolés descendues à 1.5 ml *Données attendues :* Descente de charges/ déformations admissibles Conception fondation : type, dimensionnement, dispositions constructives (Dimensions minimum, …) Assise (nature du sol, niveau, hauteur d'ancrage) Implantation, coffrage, armatures
DALLAGE		
Dispositions générales	**F**	*26009 - DCE - CCTP Lot 01 Démolition gros oeuvres_ind 0* Dallage désolidarisée **N°O2 - 2** Hypothèses des charges
Couche de forme		

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis	AVIS
	F	*26009 - DCE - CCTP Lot 01 Démolition gros oeuvres_ind 0* Caractéristiques de la couche de forme **N°O8 - 1** Caractéristiques de la couche de forme *Données attendues :* Caractéristiques couche de forme Essai de réception - compactage couche de forme
STRUCTURE		
STRUCTURE BETON		
Murs	F	*26009 - DCE - CCTP Lot 01 Démolition gros oeuvres_ind 0* Murs de la cage du monte charge **N°O3 - 2** Murs en blocs à bancher
ETANCHEITE DE TOITURE		
OUVRAGES SPECIAUX DE TERRASSE ETANCHEE		
Lanterneaux	F	*26009 - DCE - DPGF - Lot 05 - Etanchéité Couverture* Création d'éclairage zénithal *Données attendues :* Costière : nature , caractéristiques , protection Costièrere : Charges climatiques admissibles Isolation : caractérisitiques, mode de pose
MENUISERIES EXTERIEURES		
MENUISERIES EXTERIEURES		
En aluminium ou acier RPT	F	*26009 - DCE - CCTP Lot 04 Menuiserie_ind 0* Porte acier *Données attendues :* Dispositions constructives des menuiseries

5.3 Avis sur exigences réglementaires - Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

EXIGENCES/LOCALISATION		AVIS
CONSTRUCTION APPLICABLE AUX LIEUX DE TRAVAIL Code du travail		
LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE (R. 4216-21 à 23 et Art 6.3 05/08/1992)		
Isolement des locaux	**S**	*26009 - DCE - CCTP Lot 04 Menuiserie_ind 0*, *26009 - EF01* Portes des locaux à risques d'incendie. **N°E10 - 2** Il conviendra de nous préciser le degré de résistance au feu des portes des locaux à risque d'incendie : - Porte double action entre stockage et garage carrosserie - Porte entre stockage pneus et garage carrosserie - Porte entre sanitaires hommes et rangement
DESENFUMAGE (R.4216-13,14 et 16)		
locaux et dégagements (Art. 11 05/08/1992)		
Salles en rez de chaussée, étages	**F**	*26009 - DCE - CCTP Lot 05 Couverture étanchéité_ind 0* Commande de désenfumage des lanterneaux
LIEUX DE TRAVAIL - CHAUFFAGE DES LOCAUX Code du travail		
GENERATEUR D'AIR CHAUD A COMBUSTION (R.4216-19)		
	F	*26009 - CVC03 - Etat futur - Aile gauche*, *26009 - CVC04 - Etat futur - Aile droite*, *26009 - DCE - CCTP Lot 07 Plomberie sanitaire - chauffage - ventilation* Aérotherme gaz dans l'atelier carrosserie
MOYENS DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE		

EXIGENCES/LOCALISATION		AVIS
L'INCENDIE R.4216-30		
SYSTEME D'ALARME SONORE (R.4227-34 à 36)		
Équipement d'alarme (Art. 14 04/11/93)		
Choix de l'équipement	**F**	*26009 - DCE - CCTP Lot 06 Électricité* Alarme incendie de type 4
PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES COURANTS ELECTRIQUES Décret n°2010-1017 du 30/08/2010		
OBLIGATIONS GENERALES DU MAITRE D'OUVRAGE (Section I)		
Dossier technique (R4215-2)	**S**	*26009c02 - EL05 - Schéma unifilaire Tableau 1 (atelier mécanique)*, *26009c02 - EL06 - Schéma unifilaire Tableau atelier peinture*, *26009 - DCE - CCTP Lot 06 Électricité* Alimentation TD peinture **N°E7 - 2** La note de calculs permettant de dimensionner le câble issu du TGBT et alimentant le TD peinture sera à nous communiquer
CONCEPTION ET REALISATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (Section 2)		
Adaptation à la tension (R4215-11)		
Choix des matériels vis-à-vis des influences externes (R4215-11)	**F**	*26009 - DCE - CCTP Lot 06 Électricité*, *26009c01 - EL03- Etat futur - Zone 2*, *26009c01 - EL04- Etat futur - Zone 1* Degré de protection des appareillages électriques contre les influences externes
Risques d'incendie (R4215-12)		
Installations adaptées au risque BE2	**F**	*26009c02 - EL05 - Schéma unifilaire Tableau 1 (atelier mécanique)*, *26009c02 - EL06 - Schéma unifilaire Tableau atelier peinture* Présence de DDR sur les circuits alimentant les locaux à risques BE2

EXIGENCES/LOCALISATION		AVIS
Locaux ou emplacements de service électrique (R4215-13)	**F**	*26009 - EF01*, *26009c01 - EL03- Etat futur - Zone 2*, *26009c01 - EL04- Etat futur - Zone 1* Implantation du TGBT et TD peinture
Eclairage de sécurité (R4215-17)	**F**	*26009 - EF01*, *26009 - EF02*, *26009c01 - EL03- Etat futur - Zone 2*, *26009c01 - EL04- Etat futur - Zone 1* Eclairage de sécurité par BAES **N°E5 - 2** Implantation des blocs d'éclairage de sécurité balisant le cheminement d'évacuation

6. DONNEES ATTENDUES PAR LE CONTROLEUR TECHNIQUE

Il appartient au Maître d'ouvrage, au Maître d'œuvre et aux entreprises, de nous communiquer les données nécessaires à l'exercice de notre mission de contrôle technique. A ce stade nous avons identifié notamment les informations ci-dessous, à nous fournir avant exécution des ouvrages. Pendant la phase de réalisation des travaux, nous rappelons qu'il appartient aux constructeurs (architecte, maitre d'œuvre, entreprises) de nous transmettre les résultats des vérifications techniques qui leur incombent selon l'article R.125-19 du Code de la Construction et de l'habitation (procédures de contrôle de la qualité de réalisation, autocontrôles, …).

INFRASTRUCTURE

FONDATIONS

Fondations superficielles (ou semi-profondes)

- Descente de charges/ déformations admissibles
- Conception fondation : type, dimensionnement, dispositions constructives (Dimensions minimum, …)
- Assise (nature du sol, niveau, hauteur d'ancrage)
- Implantation, coffrage, armatures

DALLAGE

Couche de forme

- Caractéristiques couche de forme
- Essai de réception - compactage couche de forme

ETANCHEITE DE TOITURE

OUVRAGES SPECIAUX DE TERRASSE ETANCHEE

Lanterneaux

- Costière : nature , caractéristiques , protection
- Costièrere : Charges climatiques admissibles

- Isolation : caractérisitiques, mode de pose

MENUISERIES EXTERIEURES

MENUISERIES EXTERIEURES

En aluminium ou acier RPT

- Dispositions constructives des menuiseries

7. DOCUMENTS EXAMINES

Réf ou n°	Indice	Intitulé du document	Reçu le
		25 1343 DIAG lot élec CSAG AUXERRE v 10 06 25	23/10/2026
		25A31_RAPPORT DIAG STRUCT DALLAGE - CSAG AUXERRE (89) - SGAMI - V0 + Annexes	23/10/2026
		25A35 RAPPORT DIAG STRUCT CHARPENTE - SGAMI - CSAG AUXERRE (89) + Annexe	23/10/2026
		26009 - CVC01 - Etat actuel - Aile gauche	23/10/2026
		26009 - CVC02 - Etat actuel - Aile droite	23/10/2026
		26009 - CVC03 - Etat futur - Aile gauche	23/10/2026
		26009 - CVC04 - Etat futur - Aile droite	23/10/2026
		26009 - DCE - CCTP Lot 01 Démolition gros oeuvres_ind 0	23/10/2026
		26009 - DCE - CCTP Lot 02 Plâtrerie Peinture_ind 0	23/10/2026
		26009 - DCE - CCTP Lot 03 Revêtement de sol_ind 0	23/10/2026
		26009 - DCE - CCTP Lot 04 Menuiserie_ind 0	23/10/2026
		26009 - DCE - CCTP Lot 05 Couverture étanchéité_ind 0	23/10/2026
		26009 - DCE - CCTP Lot 06 Électricité	23/10/2026
		26009 - DCE - CCTP Lot 07 Plomberie sanitaire - chauffage - ventilation	23/10/2026
		26009 - DCE - DPGF - Lot 01 - Démolition gros oeuvres	23/10/2026
		26009 - DCE - DPGF - Lot 02 - Plâtrerie Peinture Plafond	23/10/2026
		26009 - DCE - DPGF - Lot 03 - Revêtement de sol	23/10/2026
		26009 - DCE - DPGF - Lot 04 - Menuiserie	23/10/2026
		26009 - DCE - DPGF - Lot 05 - Etanchéité Couverture	23/10/2026
		26009 - DCE - DPGF - Lot 06 - Electricité	23/10/2026
		26009 - DCE - DPGF - Lot 07 - CVC	23/10/2026
		26009 - DCE - Planning.mpp	23/10/2026
		26009 - DCE - RECAP	23/10/2026
		26009 - EA01	23/10/2026
		26009 - EF01	23/10/2026
		26009 - EF02	23/10/2026
		26009c01 - EL01- Etat actuel - Zone 2	23/10/2026
		26009c01 - EL02- Etat actuel - Zone 1	23/10/2026
		26009c01 - EL03- Etat futur - Zone 2	23/10/2026
		26009c01 - EL04- Etat futur - Zone 1	23/10/2026
		26009c02 - EL05 - Schéma unifilaire Tableau 1 (atelier mécanique)	23/10/2026
		26009c02 - EL06 - Schéma unifilaire Tableau atelier peinture	23/10/2026
		ADI254075 - Atelier - Auxerre (89)	23/10/2026

SGAMI EST Direction de l'immobilier

Réf ou n°	Indice	Intitulé du document	Reçu le
002EW010147-1		Diagnostic amiante/plomb	25/08/2026
002EW010147-1		Etude géotechnique G5/G2 AVP	25/08/2026
025-A35-DIAG		Diagnostic structure charpente métallique	25/08/2026
2025-A31-DIAG		Diagnostic structure capacité portante dallage	25/08/2026
25 1343		Diagnostic des installations électriques	25/08/2026

8. DIFFUSION

DESTINATAIRE PRINCIPAL :

SGAMI EST Direction de l'immobilier

ouv.fr

DESTINATAIRES EN COPIE :

BET GRIMOIN
bet-grimoin@wanadoo.fr